

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU 1^{er} JUILLET 2021

FAJ (Fonds d'Aide aux Jeunes)

Le Maire donne lecture d'un courrier du Conseil Départemental « Service de l'insertion par l'activité » sollicitant une aide financière pour l'année 2021 en faveur du FAJ (Fonds d'aide aux jeunes âgés de 18 à 25 ans).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de donner une participation financière à hauteur de 200 euros.

PRIX CANTINE – RENTREE 2021/2022

Suite à la dernière réunion de la commission scolaire, le Maire informe qu'il a été proposé d'augmenter le prix du repas de cantine de 0.05 cents.

Après délibération, le conseil municipal entérine cette proposition et fixe le prix du repas à 3.35 euros à compter du 1^{er} septembre 2021.

ACQUISITION MAISON 4 route de THIRON

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a proposé 41 000 euros, comme convenu lors de la dernière réunion, à Monsieur et Madame HAZOLO ; ces derniers négocient à 42 000 euros.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, est favorable. Les conseillers souhaiteraient visiter cette maison, ils chargent le Maire de prendre un rendez-vous pour une visite.

PREPARATION 100 kms DU PERCHE

Monsieur le Maire informe les conseillers que la manifestation des 100 kms du Perche aura lieu le samedi 3 juillet prochain.

Monsieur MOREAU, président de l'Argenvilloise, explique le déroulement de la manifestation. Le ravitaillement se fera devant la mairie entre 9 heures et 12 heures, il demande des volontaires pour venir en aide aux membres de l'Argenvilloise.

PROJETS CULTURELS

Le Maire informe que le 12 août prochain, le Parc Naturel du Perche organise une soirée qui se déroulera à Argenvilliers, sur le thème de la Nature. Le programme sera diffusé prochainement.

D'autre part, l'argenvilloise organise le 22 août prochain une après-midi théâtre, sur le thème de Molière, animée par la « Compagnie du Théâtre » ; cette manifestation se déroulera dans la cour de l'école.

Le Maire propose de réunir la commission des Fêtes afin d'organiser les diverses manifestations qui pourraient se dérouler à partir de septembre.

POINT SUR LE RPI

Le Maire donne le compte rendu du dernier conseil d'école :

- Le conseil vote favorablement pour l'embauche d'une ATSEM à mi-temps en CDD à la prochaine rentrée scolaire
- La semaine de 4 jours a été entérinée par le conseil d'école pour une durée de 3 ans
- L'horaire de garderie évolue, à compter du 1^{er} septembre 2021, la garderie sera jusqu'à 18h30 le soir (à l'essai jusqu'à Noël)
- Projet de rénovation des classes préfabriquées sur le site de Beaumont
- Il n'y aura pas de regroupement avec le RPI de Souancé-Vichères.
- Arrivée d'un nouvel enseignant, Monsieur GRANGER en remplacement de Mme GILBERT-ACUTI, pour la classe de GS-CP.

QUESTIONS DIVERSES

- Fournisseur de gaz

Sébastien DUFOSSE informe le conseil municipal que la négociation avec PRIMAGAZ a abouti à des tarifs préférentiels. Après délibération, le conseil autorise le Maire à signer la nouvelle proposition.

- Subvention club de badminton

Le Maire donne lecture d'un courrier du club de badminton de Thiron sollicitant une subvention, après délibération, le conseil municipal décide de donner une subvention de 50 euros pour l'année 2021.

- Jugement bornage judiciaire

Le Maire informe le conseil municipal que le jugement concernant l'affaire Commune d'Argenvilliers c/MUSSEAU-NEVEU a été rendu par le Tribunal Judiciaire de chartres le 18 mai dernier.

Le tribunal a constaté l'absence de prescription acquisitive au profit de Mrs MUSSEAU-NEVEU, et a homologué purement et simplement le rapport d'expertise établi par Monsieur LLORCA le 25 septembre 2018.

Dans ces conditions, l'expert est désigné en tant que de besoin afin de matérialiser ce bornage et procéder éventuellement au remplacement à neuf des bornes existantes.

Enfin, les consorts MUSSEAU-NEVEU ont été condamnés à verser à la commune la somme de 1 500 euros au titre de l'article 700 et à prendre en charge l'intégralité des frais d'expertise.

- Chantier participatif : nettoyage de la sacristie

Il est proposé de lancer un chantier participatif pour le nettoyage ainsi que le rangement de la sacristie à l'église. Mesdames LECOMTE, des ABBAYES et ROUSSELET se portent volontaires.

- Le Maire donne lecture de divers courriers

Prochaine réunion le 2 septembre 2021 à 20 heures